



LES CHIFFRES CLÉS 2017-2018

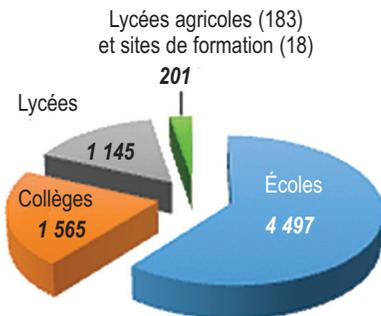
L'enseignement catholique associé à l'État par contrat scolarise 17 % de la population scolaire française. 7408 unités pédagogiques composent les établissements du réseau qui sont associés à l'État en application de la loi Debré de 1959 pour ceux qui relèvent de l'Éducation nationale, ou de la loi Rocard de 1984 pour ceux qui relèvent du ministère de l'Agriculture. Reconnus par les évêques des diocèses où ils sont implantés, les établissements relèvent d'une tutelle congréganiste ou diocésaine.

À la rentrée 2017, 2 098 226 élèves sont accueillis dans ces établissements : 866 462 dans le 1^{er} degré, 1 185 454 dans le 2^d degré relevant de l'Éducation nationale et 46 310 dans l'enseignement agricole. L'enseignement catholique enregistre ainsi au total 13 340 élèves de plus que l'année précédente (+ 0,6 %). Le 1^{er} degré gagne 1 297 élèves, le 2^d degré 12 659. La hausse est constatée en collège (+ 8 871 dont la moitié en classe de 6^e), en lycée général (+ 3 924) et en lycée technologique (+ 1 590). Les lycées professionnels perdent 1 751 élèves, l'enseignement agricole en perd 616. Les classes post-bac (BTS, CPGE,...) sont stables pour la deuxième année consécutive. L'enseignement catholique accueille par ailleurs 24 100 apprentis (dont 15 665 dans le supérieur et 8 435 dans le secondaire), un chiffre en progression de 2,6 % par rapport à 2016. Cela représente près de 6 % des effectifs nationaux de l'apprentissage (4,96 % en 2016 et 5,87 % en 2017).

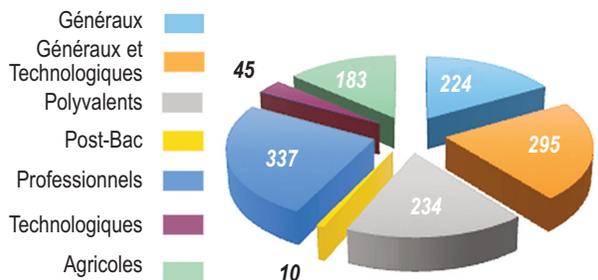
LES ÉTABLISSEMENTS

L'implantation des établissements de l'enseignement catholique est hétérogène selon les régions. Elle évolue très peu dans le temps. Les écoles, en grande majorité maternelles et élémentaires, sont de taille moyenne : 68 % d'entre elles ont de 4 à 13 classes, seules 13 % ont 14 classes et plus. Les collèges et lycées sont souvent regroupés dans des ensembles scolaires. Ils sont de taille plus modeste que ceux de l'enseignement public. Enfin, 73 % des lycées agricoles ont moins de 300 élèves.

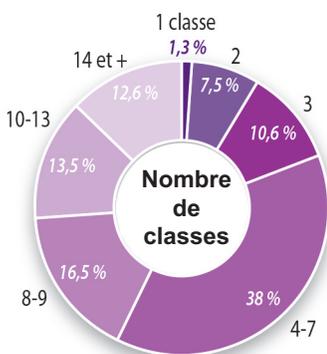
7 408 UNITÉS PÉDAGOGIQUES



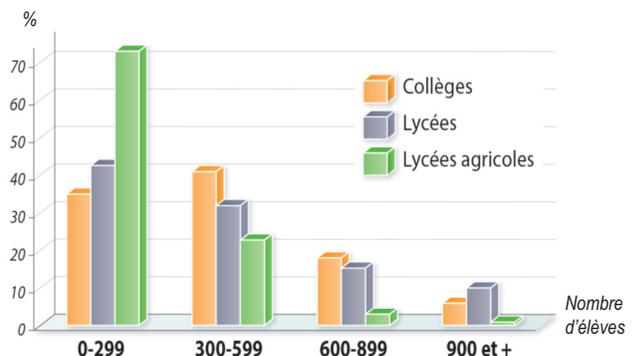
LES 1 328 LYCÉES EN DÉTAIL



TAILLE DES ÉCOLES



TAILLE DES UNITÉS PÉDAGOGIQUES DU 2^D DEGRÉ



▣ Un établissement comporte une ou plusieurs unités pédagogiques. Une unité pédagogique est une école, un collège ou un lycée (général, technologique, professionnel, polyvalent...).

LES ÉLÈVES

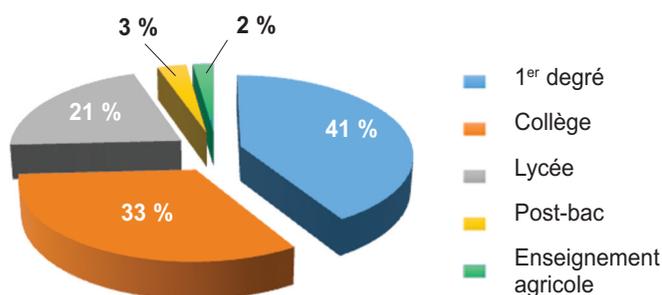
L'enseignement catholique sous contrat scolarise 2 098 226 élèves à la rentrée 2017. Il enregistre une progression de 13 340 élèves, soit + 0,64 %. La progression est essentiellement concentrée sur les collèges (+ 8 871 élèves) et les lycées généraux (+ 3 924), le 1^{er} degré gagne 1 297 élèves tandis que le post-bac est stable.

Les effectifs des lycées professionnels et des établissements agricoles sont en diminution (respectivement - 1 751 et - 616 élèves). En revanche, les effectifs de l'apprentissage sont en progression de 2,6 % (pour atteindre 24 100 élèves).

EFFECTIFS D'ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2017

1^{er} degré		866 462
Maternelle		294 610
Elémentaire		566 864
Enseignement spécialisé		4 988
2^d degré		1 121 107
Collège		689 617
dont Segpa	4 191	
Lycée		431 490
dont formations générales	271 206	
dont formations technologiques	46 776	
dont formations professionnelles	113 508	
Post-bac		64 347
dont CPGE	12 462	
dont BTS	44 561	
dont autres formations post-bac sous contrat	7 324	
Enseignement agricole		46 310
TOTAL		2 098 226

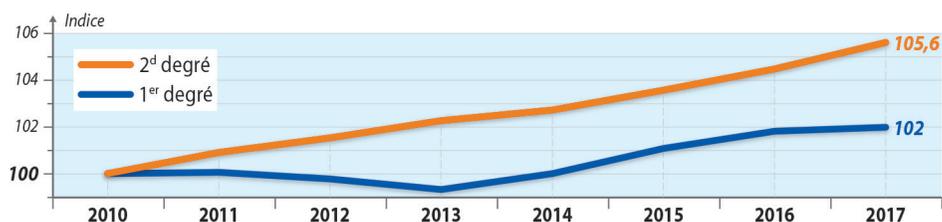
RÉPARTITION DES EFFECTIFS



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2010 À 2017

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 ^{er} degré	849 581	850 257	847 838	843 710	849 855	858 672	865 165	866 462
2 ^d degré*	1 122 606	1 132 652	1 140 013	1 148 382	1 153 000	1 162 546	1 172 795	1 185 454
Agricole	49 993	51 101	50 141	50 496	47 427	47 534	46 926	46 310
Total EC**	2 022 180	2 034 010	2 037 992	2 042 588	2 050 282	2 068 752	2 084 886	2 098 226
Progression	+ 6 502	+ 11 830	+ 3 982	+ 4 596	+ 7 694	+ 18 470	+ 16 134	+ 13 340

* Y compris post-bac. ** Enseignement catholique.



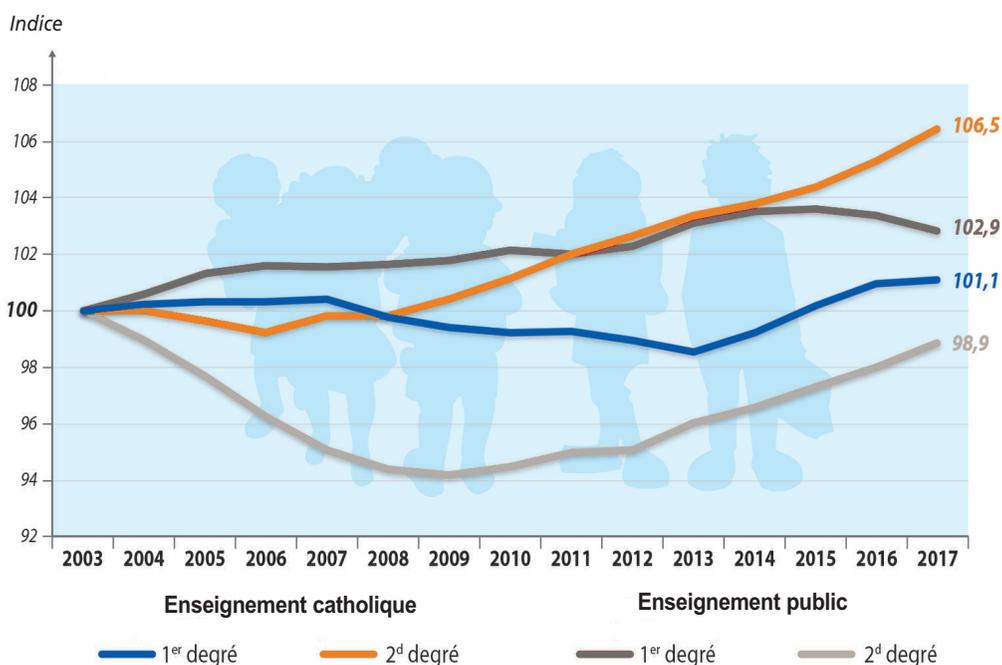
▣ Graphique de l'évolution des effectifs de l'enseignement agricole : cf. page XV.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION ET ÉVOLUTION DE 2016 À 2017

Régions	1 ^{er} degré	Collège	Lycée	Post-bac	Total 2017	Évol nb 2017/2016	Évol % 2017/2016
Auvergne-Rhône-Alpes	114 721	98 015	59 004	8 648	280 388	2 375	0,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	22 912	20 069	12 397	2 308	57 686	303	0,5 %
Bretagne	123 261	70 331	44 093	7 585	245 270	1 785	0,7 %
Centre-Val-de-Loire	23 155	18 661	11 469	1 891	55 176	71	0,1 %
Corse	1 113	861	485	29	2 488	58	2,4 %
Grand-Est	33 401	40 553	26 979	3 194	104 127	1 014	1,0 %
Hauts-de-France	102 389	74 679	49 533	8 380	234 981	923	0,4 %
Ile-de-France	96 296	105 138	69 677	9 284	280 395	1 477	0,5 %
Normandie	40 994	31 956	20 296	3 199	96 445	1 166	1,2 %
Nouvelle-Aquitaine	53 897	45 871	28 945	3 354	132 067	1 616	1,2 %
Occitanie	56 656	47 127	29 886	5 151	138 820	537	0,4 %
Pays-de-la-Loire	135 657	83 103	45 426	6 930	271 116	2 107	0,8 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	43 073	42 245	27 478	3 808	116 604	625	0,5 %
Métropole	847 525	678 609	425 668	63 761	2 015 563	14 057	0,7 %
Guadeloupe	4 479	2 274	1 295	66	8 114	- 574	- 6,6 %
Guyane	2 354	1 816	1 025	34	5 229	111	2,2 %
Martinique	2 299	1 507	795	65	4 666	140	3,1 %
La Réunion	9 512	5 173	2 587	421	17 693	219	1,3 %
Mayotte	-	124	120	-	244	30	14,0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	293	114	-	-	407	- 27	- 6,2 %
Dom	18 937	11 008	5 822	586	36 353	-101	- 0,3 %
Métropole + Dom	866 462	689 617	431 490	64 347	2 051 916	13 956	0,7 %

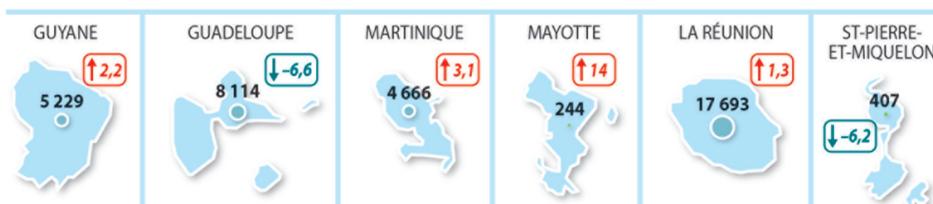
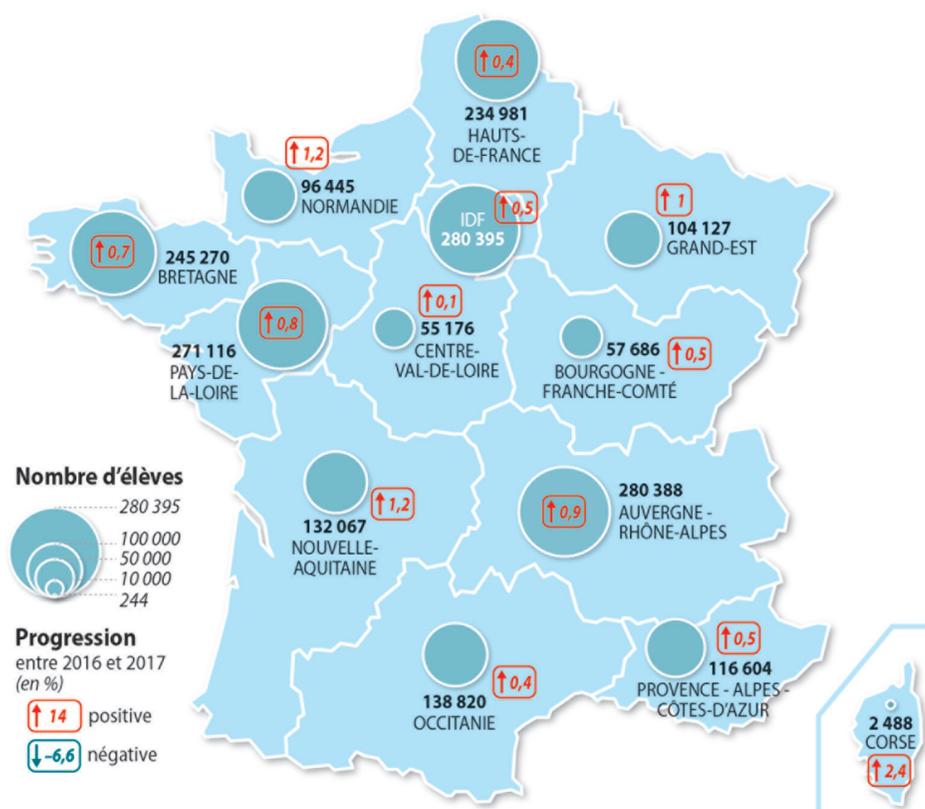
Champ : Enseignement catholique hors enseignement agricole.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU PUBLIC ET DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

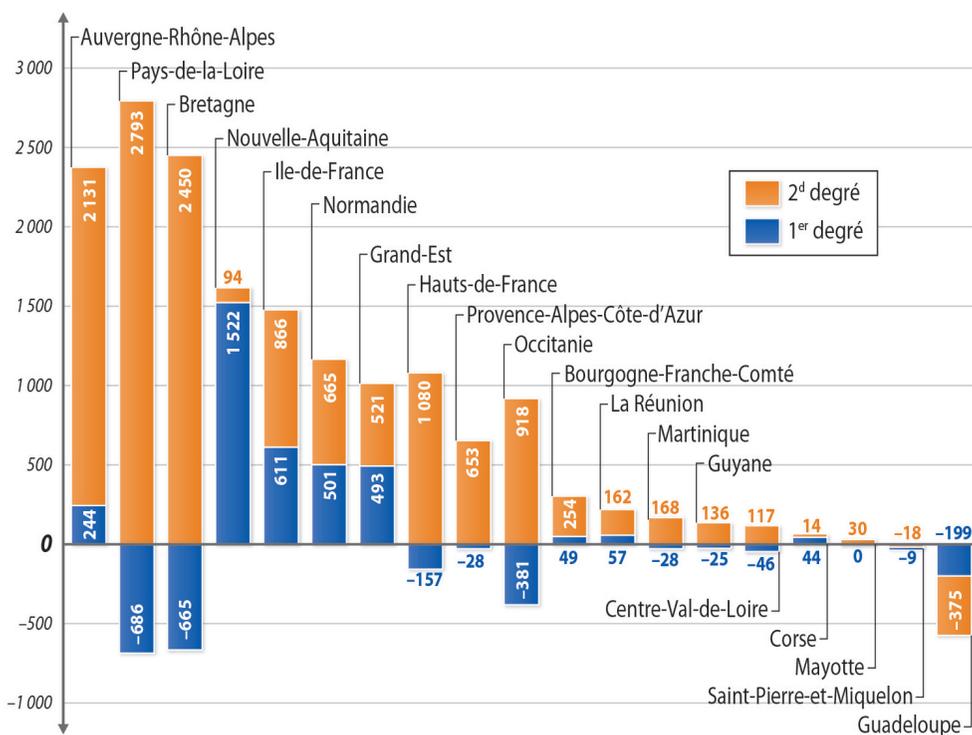


Source : DEPP 2017.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES DANS LES RÉGIONS



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU 1^{er} ET 2^d DEGRÉ PAR RÉGION DE 2016 À 2017



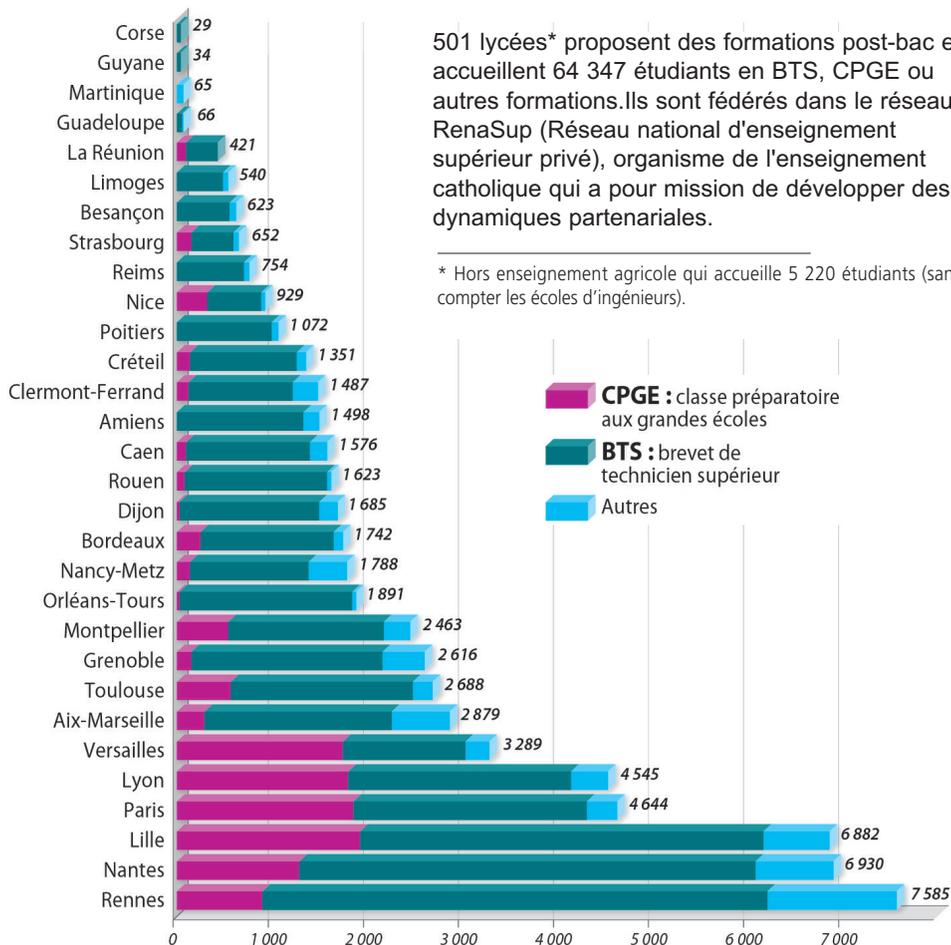
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR DÉPARTEMENT ET ACADÉMIE

Champ : Enseignement catholique hors enseignement agricole.

04-Alpes-de-Hte-Prov.	1 581	38-Isère	32 734	17-Charente-Maritime	8 631
05-Hautes-Alpes	2 033	73-Savoie	9 070	79-Deux-Sèvres	13 316
13-Bouches-du-Rhône	57 236	Total Grenoble	105 387	86-Vienne	11 289
84-Vaucluse	16 380	59-Nord	143 870	Total Poitiers	40 226
Total Aix-Marseille	77 230	62-Pas-de-Calais	43 429	08-Ardennes	4 957
02-Aisne	11 456	Total Lille	187 299	10-Aube	7 335
60-Oise	16 518	19-Corrèze	4 587	51-Marne	17 612
80-Somme	19 708	23-Creuse	228	52-Haute-Marne	2 717
Total Amiens	47 682	87-Haute-Vienne	4 692	Total Reims	32 621
25-Doubs	11 930	Total Limoges	9 507	22-Côtes-d'Armor	33 486
39-Jura	6 554	01-Ain	15 750	29-Finistère	63 254
70-Haute-Saône	3 398	42-Loire	35 813	35-Ille-et-Vilaine	80 604
90-Territoire de Belfort	3 888	69-Rhône	83 061	56-Morbihan	67 926
Total Besançon	25 770	Total Lyon	134 624	Total Rennes	245 270
24-Dordogne	5 422	11-Aude	4 808	27-Eure	10 462
33-Gironde	36 924	30-Gard	21 644	76-Seine-Maritime	33 415
40-Landes	6 032	34-Hérault	24 298	Total Rouen	43 877
47-Lot-et-Garonne	6 825	48-Lozère	5 560	67-Bas-Rhin	13 386
64-Pyrénées-Atlant.	26 785	66-Pyrénées-Orient.	9 493	68-Haut-Rhin	15 604
Total Bordeaux	81 988	Total Montpellier	65 803	Total Strasbourg	28 990
14-Calvados	23 809	54-Meurthe-et-Moselle	14 166	09-Ariège	2 235
50-Manche	18 435	55-Meuse	3 290	12-Aveyron	12 686
61-Orne	10 324	57-Moselle	18 382	31-Haute-Garonne	26 823
Total Caen	52 568	88-Vosges	6 678	32-Gers	4 370
03-Allier	5 096	Total Nancy-Metz	42 516	46-Lot	2 786
15-Cantal	3 041	44-Loire-Atlantique	98 557	65-Hautes-Pyrénées	5 973
43-Haute-Loire	15 107	49-Maine-et-Loire	67 210	81-Tarn	11 650
63-Puy-de-Dôme	17 133	53-Mayenne	21 459	82-Tarn-et-Garonne	6 840
Total Clermont-Fd	40 377	72-Sarthe	20 299	Total Toulouse	73 363
2A-Corse-du-Sud	1 269	85-Vendée	63 591	78-Yvelines	39 506
2B-Haute-Corse	1 219	Total Nantes	271 116	91-Essonnes	22 882
Total Corse	2 488	06-Alpes-Maritimes	22 829	92-Hauts-de-Seine	43 874
77-Seine-et-Marne	23 827	83-Var	16 545	95-Val-d'Oise	21 482
93-Seine-Saint-Denis	25 557	Total Nice	39 374	Total Versailles	127 744
94-Val-de-Marne	24 643	18-Cher	4 349	Total Métropole	2 015 563
Total Créteil	74 027	28-Eure-et-Loir	10 460	971-Guadeloupe	8 114
21-Côte-d'Or	13 482	36-Indre	2 509	973-Guyane	4 666
58-Nièvre	3 196	37-Indre-et-Loire	15 415	972-Martinique	5 229
71-Saône-et-Loire	9 537	41-Loir-et-Cher	7 453	974-Réunion	17 693
89-Yonne	5 701	45-Loiret	14 990	976-Mayotte	244
Total Dijon	31 916	Total Orléans-Tours	55 176	975-Saint Pierre et Miq.	407
07-Ardèche	17 709	75-Paris	78 624	Total Dom	36 353
26-Drôme	17 279	Total Paris	78 624		
74-Haute-Savoie	28 595	16-Charente	6 990	TOTAL	2 051 916

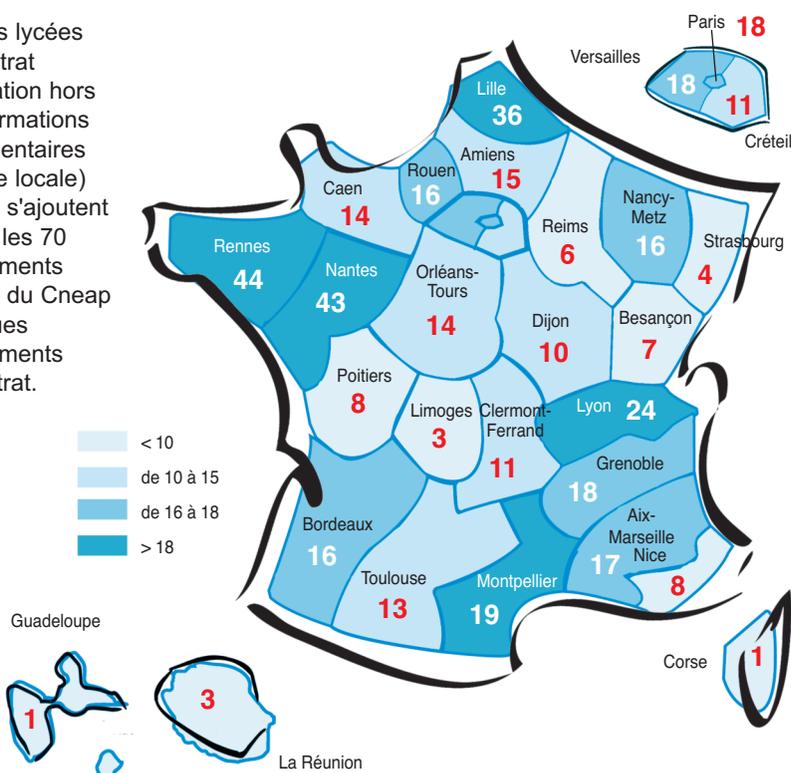
Le post-bac

EFFECTIFS DU POST-BAC PAR ACADÉMIE ET LEUR RÉPARTITION



NOMBRE DE LYCÉES POST-BAC DU RÉSEAU RENASUP PAR ACADÉMIE

Carte des lycées sous contrat d'association hors FCIL (Formations complémentaires d'initiative locale) auxquels s'ajoutent les CFA, les 70 établissements agricoles du Cneap et quelques établissements hors contrat.



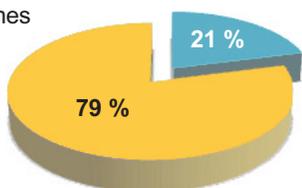
LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Les chefs d'établissement sont 4 326 dans le 1^{er} degré et 1 805 dans le 2^d degré. Ils portent la responsabilité pastorale et ont la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement qu'ils dirigent. Les femmes sont très largement majoritaires dans le 1^{er} degré. Deux chefs d'établissement sur trois sont des hommes dans le 2^d degré.

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

1^{er} degré

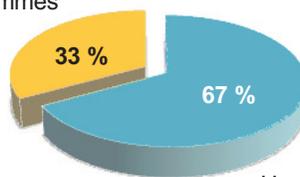
Femmes



Hommes

2^d degré

Femmes

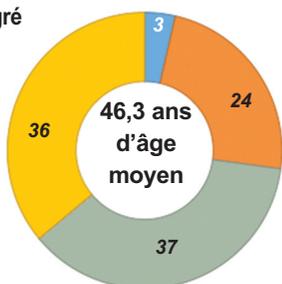


Hommes

MOYENNE D'ÂGE

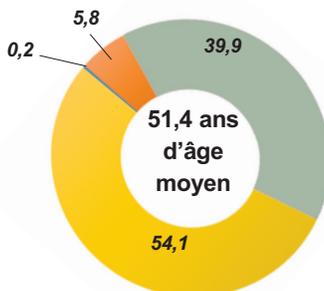
1^{er} degré

en %



- 30 ans et moins
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- Plus de 50 ans

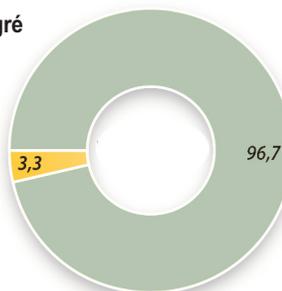
2^d degré



UNITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S) DIRIGÉE(S) PAR UN MÊME CHEF D'ÉTABLISSEMENT

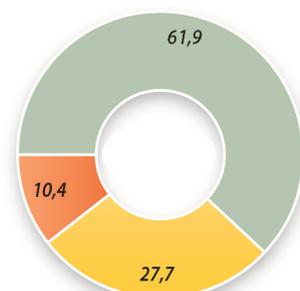
1^{er} degré

en %



- 1 UP
- 2 UP
- 3 UP et +

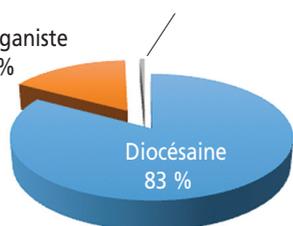
2^d degré



RÉPARTITION DES TUTELLES

1^{er} degré

Congréganiste
16 %



Co-tutelle 1 %

Diocésaine
83 %

Co-tutelle 10 %

2^d degré

Congréganiste
29 %



Diocésaine
61 %

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

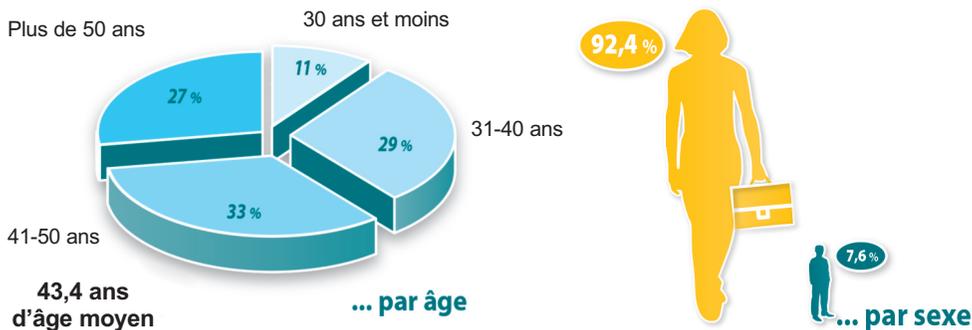
Quatre organisations professionnelles sont reconnues par le *Statut de l'Enseignement catholique*. Elles participent aux diverses instances de l'enseignement catholique et représentent les chefs d'établissement dans les relations avec l'État et les autorités académiques. Les chefs d'établissement adhèrent à l'organisation professionnelle de leur choix.

- SNCEEL : 2 184 adhérents (844 dans le 1^{er} degré ; 1 340 dans le 2^d degré)
- SYNADEC : 1 258 adhérents
- SYNADIC : 600 adhérents
- UNETP : 611 adhérents

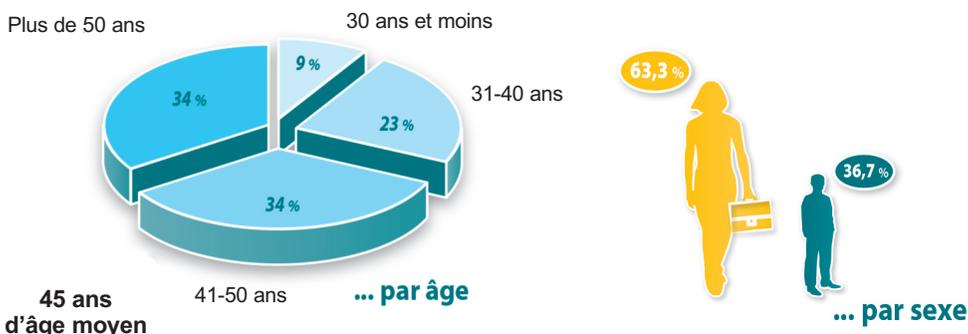
LES ENSEIGNANTS

Un peu plus de 135 000 enseignants exercent dans les classes sous contrat de l'enseignement catholique, hors enseignement agricole. Les ratios présentés ici sont calculés sur la base de 129 500 individus. Ce chiffre est inférieur à la réalité : ne sont en effet comptabilisés que les enseignants (personnes physiques) installés administrativement par les services académiques au 30 novembre 2017. Nombre de délégués auxiliaires sont devant élèves à cette date avec un dossier administratif en cours de traitement et ne sont donc pas repris dans nos bases.

40 500 ENSEIGNANTS DANS LE PREMIER DEGRÉ



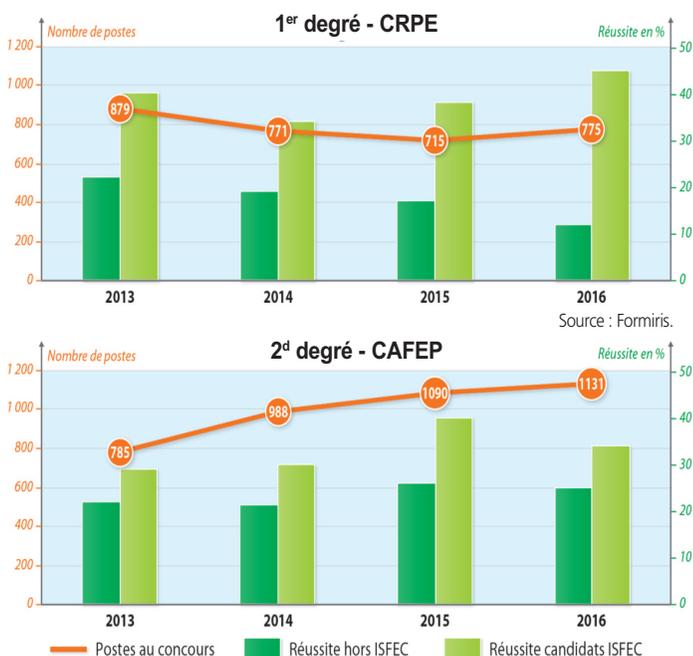
89 000 ENSEIGNANTS DANS LE SECOND DEGRÉ



LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

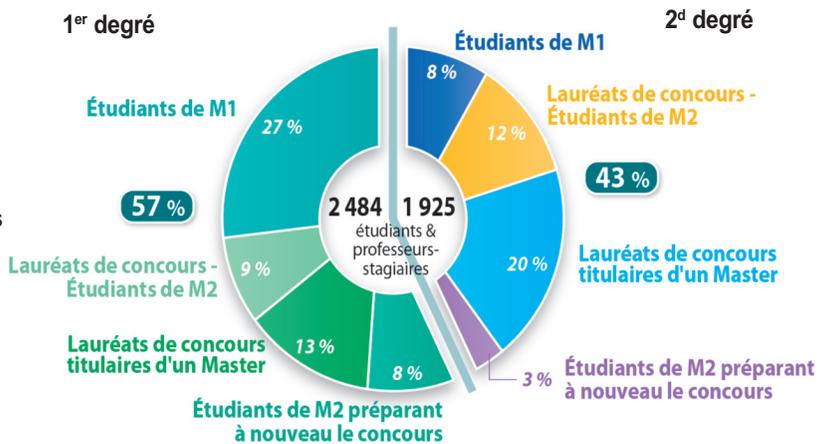
Les futurs enseignants des établissements d'enseignement privé associé à l'État par contrat sont recrutés par le Cafep (Concours d'accès aux fonctions d'enseignant dans les classes du second degré de l'enseignement privé) ou le CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles). Leur formation initiale est assurée dans le cadre de masters professionnels par une vingtaine d'Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique), en partenariat avec les cinq universités catholiques.

Il est possible de s'inscrire aux concours sans passer par un Isfec, mais les candidats ont un taux de réussite nettement supérieur lorsqu'ils sont issus de la formation en Isfec.



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN ISFEC SE PRÉPARANT À DEVENIR ENSEIGNANTS

En 1^{re} année de master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), les étudiants passent le concours puis suivent une 2^e année de master en alternance (avec des parcours spéciaux pour les étudiants titulaires d'un autre master ou recalés au concours).

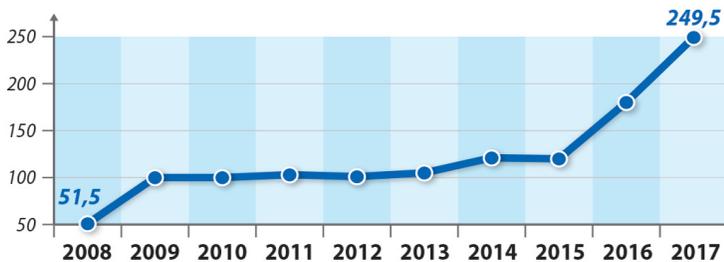


► 4 409 étudiants ou professeurs-stagiaires se préparent à devenir enseignants au sein des Isfec.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE POUR TOUS

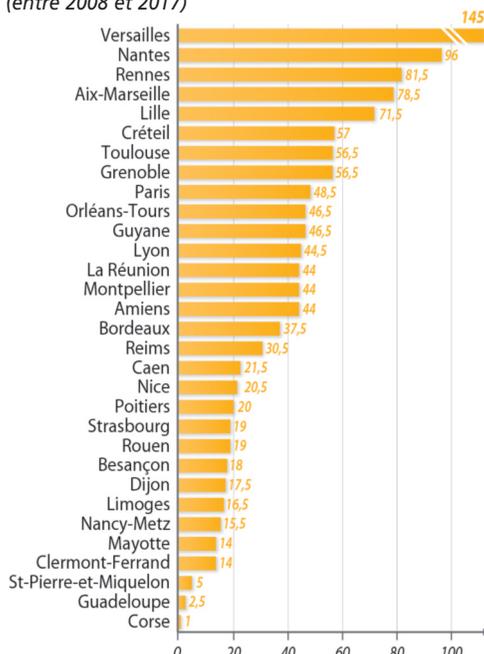
L'enseignement catholique poursuit une politique volontariste en faveur des publics en difficulté. Cela se traduit par une allocation de moyens spécifiques au titre du plan « Réussite éducative pour tous » qui permet aux académies d'affecter des enseignants à des projets ciblés et d'ouvrir de nouvelles filières, voire de nouveaux établissements qui s'inscrivent dans cette dynamique.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS



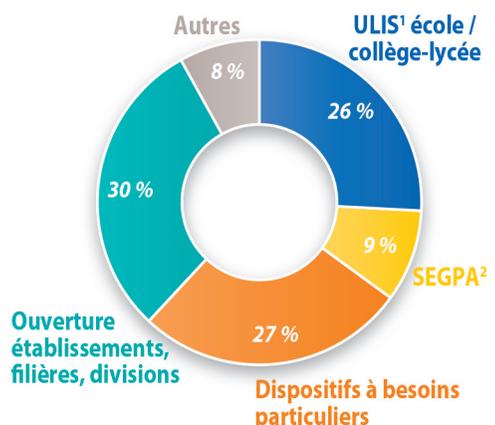
ACADÉMIES ET EMPLOIS ATTRIBUÉS

(entre 2008 et 2017)



RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS

(entre 2008 et 2017)



1. ULIS école (ex CLIS) : Unité localisée pour l'inclusion scolaire.
2. SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté. Classes à petits effectifs accueillant des élèves en difficulté scolaire dans le 2^e degré.

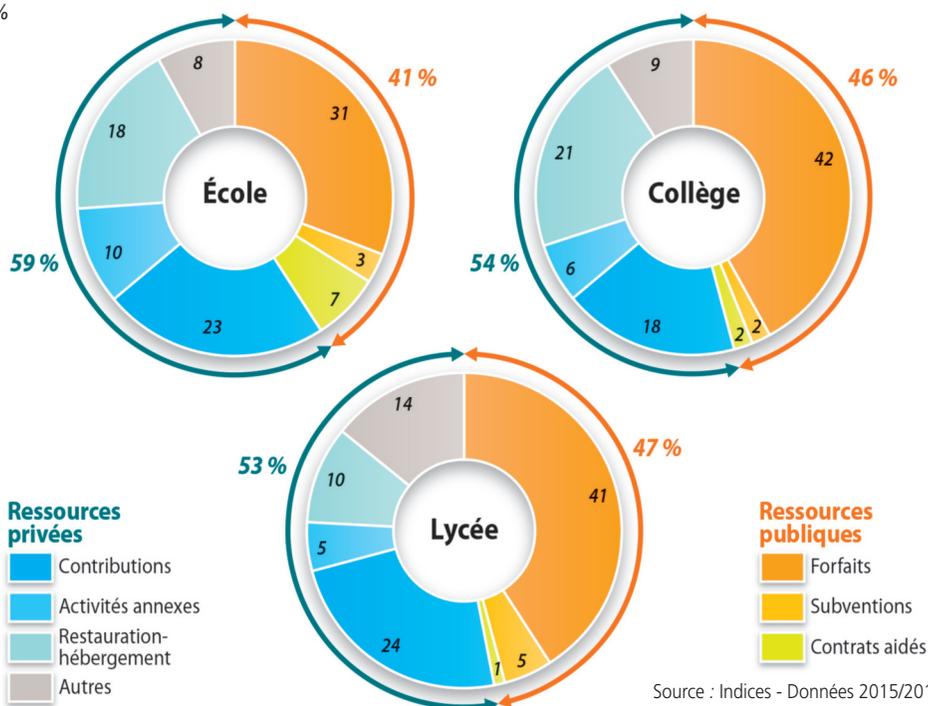
LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Le fonctionnement des établissements privés associés à l'État par contrat est assuré :

- d'une part par l'État et les collectivités territoriales (commune pour les écoles, département pour les collèges et région pour les lycées), sous la forme d'un "forfait d'externat" qui doit en principe couvrir les dépenses de fonctionnement relatives à la scolarisation des élèves externes ;
- d'autre part par les familles, sous la forme d'une "contribution familiale" destinée à financer les activités liées au caractère propre et les investissements immobiliers.

RÉPARTITION DES RESSOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES

en %

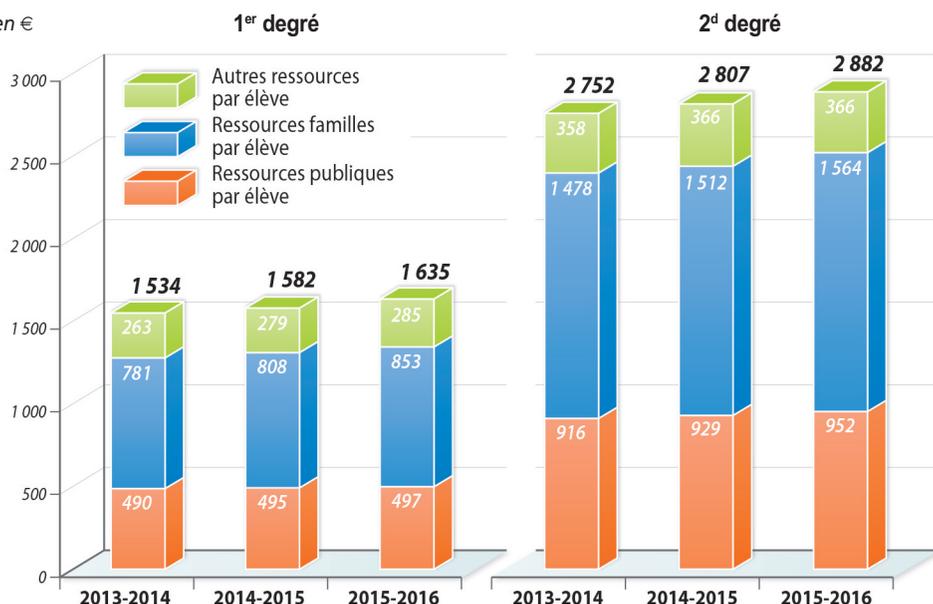


Source : Indices - Données 2015/2016.

► Des subventions diverses et le financement des contrats aidés viennent compléter les ressources publiques. La restauration et l'hébergement, ainsi que la plupart des activités annexes (voyages, activités péri-scolaires...), sont à la charge exclusive des familles.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES PAR ÉLÈVE ET PAR AN

en €



Source : Fnogec, L'Arc boutant n° 573, septembre 2017.

RESSOURCES PRIVÉES

Prix moyen de la contribution des familles par élève et par an



Source : Fnogec. Données 2015-2016 sur un échantillon de 4 609 Ogec.

Prix moyen d'un repas à la cantine



Source : Fnogec. Données 2015-2016 (échantillon de 3 469 Ogec).

Prix moyen de l'internat par élève et par an



Source : Fnogec. Données 2015-2016 (échantillon de 100 Ogec).

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) ET FONDS DE ROULEMENT

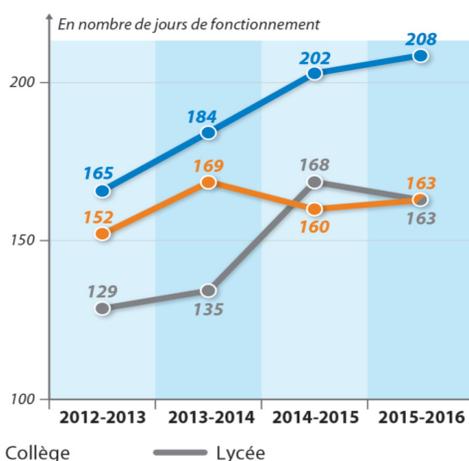
La capacité d'autofinancement est l'excédent de trésorerie dégagé sur une année de fonctionnement. Le fonds de roulement est la trésorerie dont dispose l'établissement en début d'exercice pour financer le fonctionnement ou préparer un investissement important.

Évolution de la capacité d'autofinancement des établissements



Source : Fnogec. Données 2015-2016 sur un échantillon de 1 695 Ogec.

Évolution du fonds de roulement des établissements



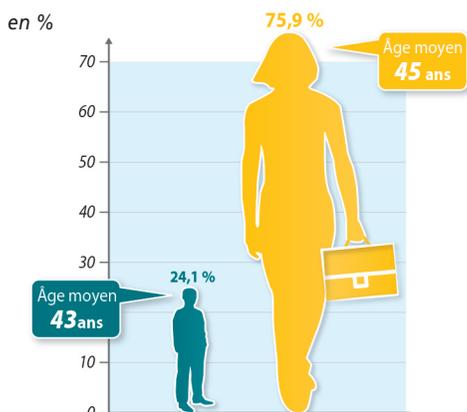
▣ La valeur recommandée pour la CAF par la Fnogec est de 15 %.

La valeur minimale recommandée pour le fonds de roulement est de 120 jours.

LES PERSONNELS SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

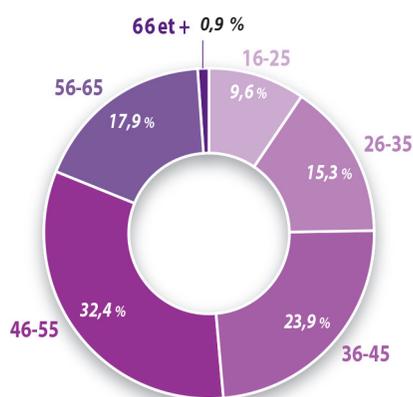
Les Organismes de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) ont la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements. Ils sont les employeurs des personnels de droit privé. Les Ogec emploient plus de 80 000 salariés dans les services support (personnels administratifs, d'éducation, d'entretien, de restauration...).

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

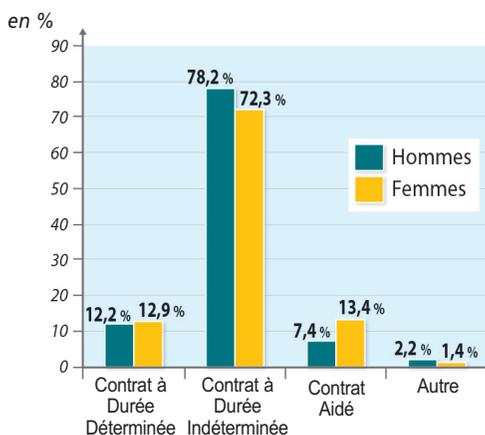


Source : Fnogec, Indices, données 2015/2016 sur un échantillon de 20 340 salariés, CC SEP*.

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

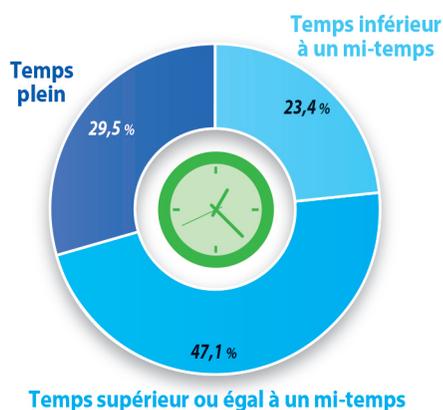


RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT



Source : Fnogec, Indices, données 2015/2016 sur un échantillon de 20 476 salariés, CC SEP*.

RÉPARTITION SELON LE TEMPS DE TRAVAIL



Source : Fnogec, Indices, données 2015/2016 sur un échantillon de 21 587 salariés, CC SEP*.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE HOMMES / FEMMES



Source : Fnogec, Indices, données 2015/2016 sur un échantillon de 20 039 salariés, CC SEP*.

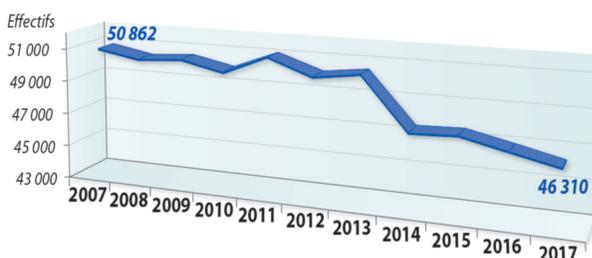
* Convention collective des salariés des établissements privés (section 9 de la Convention collective de l'enseignement privé non lucratif).

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le réseau du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) regroupe les établissements catholiques ayant passé contrat avec le ministère de l'Agriculture dans le cadre de la loi Rocard de 1984. Le Cneap assure la promotion des intérêts de 183 lycées et 18 sites de formation, de leurs enseignants et des personnels de droit privé dans le cadre de la branche professionnelle spécifique, auprès des interlocuteurs institutionnels dont l'engagement est nécessaire à l'accomplissement de leur projet éducatif.

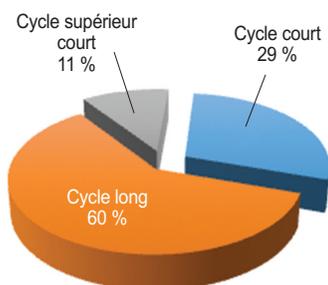
183 lycées et 18 sites de formation
46 310 élèves :
 (de la 4^e au BTS)
4 000 apprentis
4 800 enseignants
6 570 salariés des établissements

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES

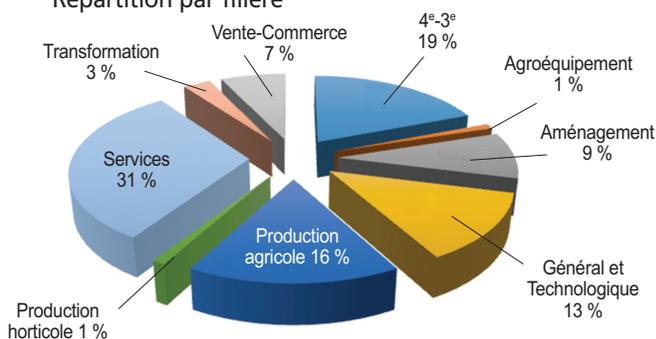


RÉPARTITION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES PAR CYCLE ET PAR FILIÈRE

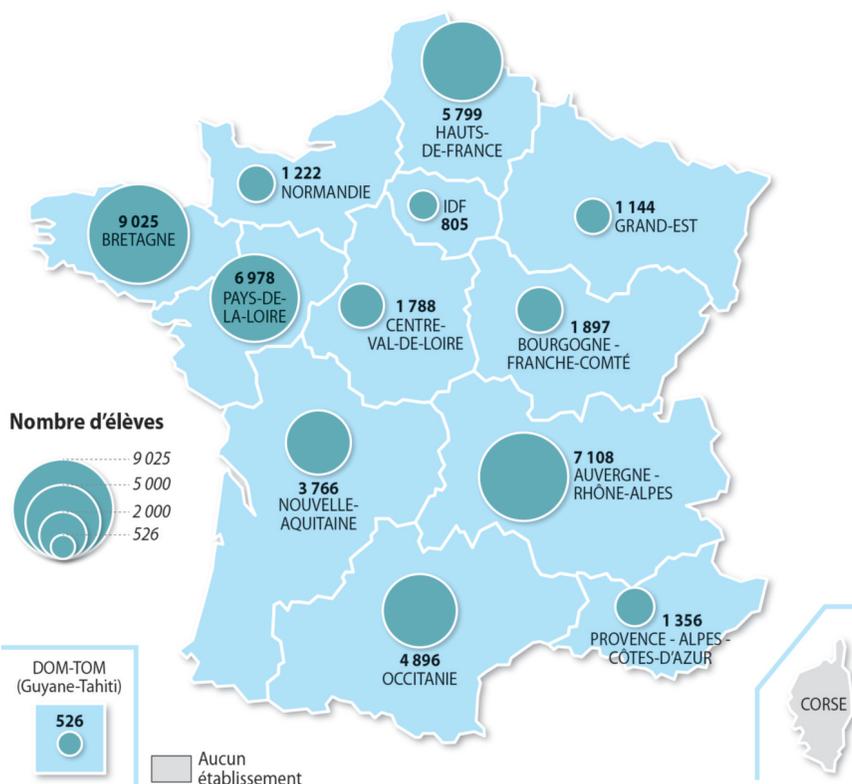
Répartition par cycle



Répartition par filière



RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PAR RÉGION



LES SOURCES DES CHIFFRES CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



● Le Secrétariat général de l'enseignement catholique réalise chaque année en novembre une « enquête lourde » destinée à consolider les chiffres sur les effectifs d'élèves et à établir les ratios nécessaires à la préparation de la rentrée suivante sur la base des moyens horaires consommés.

● Les données récoltées, via les applications Ange 1 pour le 1^{er} degré et Ange 2 pour le 2^d degré, sont validées par les 30 observateurs académiques du réseau Solfege (Service d'observation de l'enseignement catholique pour la fonction éducative et la gestion des emplois) puis consolidées et analysées par Philippe Mignot, en charge de l'observatoire national Solfege.

● Les données économiques publiées dans ce dossier sont issues de l'application Indices de la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique).